

EVENEMENTS

Les élèves de la métallerie ont présenté leurs réalisations lors de l'AG 2015.



Le 22 avril : Plus de 100 personnes ont assisté à l'AG annuelle de l'association qui a été ponctuée par une intervention de M. Denis Clerc, économiste de renom, mettant en lumière le coût social évité par le développement d'initiatives en faveur des décrocheurs scolaires.

Le 5 mai : Premier Conseil d'Administration réunissant les membres élus le 22 avril et élection du bureau.

Le 25 mai : Séminaire de réflexion au sein de l'association.

Le 12 mai : passage du C.F.G. pour 4 élèves.

Le 19 mai : passage du D.E.L.F. pour 6 élèves (niveaux A1 ou A2).

Le 26 mai : passage de l'A.S.S.R.1 et/ou 2 pour 8 élèves.

Du 27 au 31 mai : Rencontres 2015 d'ATD Quart Monde.

Le 13 juin : Portes ouvertes à la maison de vacances familiales de la Bise à Mesnay (39), en présence d'ECCOFOR Juralternance.

Le 18 juin : Représentation à l'AG annuelle de la FNARS dont nous sommes membres.

Le 4 juillet : Fin de l'année scolaire 2014/2015.

■ ÉDITO DU PRÉSIDENT

ECCOFOR : UNE ÉCOLE DE CO-PRODUCTION

« Éduquer, c'est tout d'abord croire en les jeunes qui nous sont confiés.

Notre objectif est avant tout de favoriser les apprentissages d'humanisation, de combattre les discriminations par la culture, de faire que chaque jeune soit en capacité, de façon réfléchie, d'être acteur de son développement et de son devenir professionnel.

Alors, chacun sera en capacité d'agir car « on croit en toi, tu en es capable, tu sauras réaliser cette pièce ».

Notre réalité est d'être acteur au cœur même d'une réalité économique et, loin d'être calfeutrés dans un milieu protégé, nous avons su dépasser le simple champs concurrentiel pour enclencher avec les entreprises des conventions de partenariat. Nous remercions ici toute l'équipe qui travaille autour des dossiers qui animent le quotidien.

C'est aussi à chaque étape que Jean Yves, notre directeur, nous rappelle à temps et à contre temps que les jeunes qui ont quittés l'école ne sont pas à mettre dans un moule. Ce qu'en attendent les critères imposés par la société ou le système économique ne correspondent en rien à des démarches inclusives, ouvrant la porte de l'école à tous les jeunes. Pour Juralternance, imposer des critères de sélection à l'entrée nous éloignerait de nos fondements et de notre objectif d'accueillir tous les enfants avec leur famille, quelques que soient leurs conditions sociales.

Notre démarche s'inscrit non dans la construction d'une civilisation du « plus avoir » mais dans une visée du « plus être ». Elle se fait sur le terrain, ouverte sur le monde avec les familles et les enfants et nous demandons que l'action au sommet s'harmonise avec les initiatives de base. »

Claude Chevassu
Président

Extraits du rapport moral 2015 - Approuvé le 22/04/2015



A NOTER

■ Petit rappel

C'est grâce à vos soutiens, notamment par votre recours à nos prestations atelier, que l'école peut vivre.
Pneus et mécanique auto, toute pièce de métallerie à façon : c'est pour vous que les jeunes se décarcassent !
Alors, des pneus Michelin, contrôlés et garantis, pour s'équiper avant de partir en vacances ?

■ Nos sites Internet sont en ligne !

Venez les découvrir : www.eccofor.fr

UNE INTERVENTION DE DENIS CLERC

*LES JEUNES PEU OU PAS QUALIFIÉS,
UNE RICHESSE POTENTIELLE QUE LA SOCIÉTÉ IGNORE.
MORCEAUX CHOISIS :*



« Chaque année 17 % d'une classe d'âge (130 000 jeunes sur 800 000) quittent l'école sans diplôme (sauf le brevet des collèges pour une partie d'entre eux). Moitié d'entre eux n'ont pas réussi à passer le diplôme final de leur cycle d'études (CAP, BEP, bac pro, bac technologique ou bas général), moitié ont décroché sans même atteindre l'année terminale de leur parcours scolaire (35 000 décrochent en 3ème ou avant). »

« Entre 2008 et 2013, du fait de la crise, le nombre d'emplois en France a diminué de 200 000. Mais, les emplois occupés par des travailleurs n'ayant que le brevet ou aucun diplôme ont diminué de 1,35 million ceux occupés par des travailleurs ayant un diplôme de type bac + 2 ou plus ont augmenté de 1,5 millions. »

« Aujourd'hui, pour un jeune qui poursuit des études longues, la collectivité aura dépensé (en euros d'aujourd'hui) environ 250 000 €. Mais pour un jeune « décrocheur », parti au niveau de la 3è, elle aura dépensé – en pure perte – 30 000 €, de la maternelle à la 3è, en comptant les redoublements. En d'autres termes, on investit 8 fois plus pour certains que pour d'autres, alors même que tous disposent en gros de capacités similaires. L'école de la République jouait autrefois le rôle d'ascenseur social en faveur des jeunes de milieux modestes ou pauvres. »

« Et l'exclusion sociale coûte très cher. Si l'on additionne RSA, CMU, minimum vieillesse, allocation logement, tarifs sociaux, formation, centres d'hébergement, coût des travailleurs sociaux et des services judiciaires, emplois aidés, ..., on peut estimer à 750 000 euros ce que la collectivité devra déboursier pour une personne en situation d'exclusion entre 20 et 70 ans. »

« Sortir des jeunes de l'ornière, ce n'est pas seulement leur rendre service, c'est rendre aussi service au pays tout entier, même si cela semble coûter cher. »

